



## LE CONSEIL DE L'IUT

---

### LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE L'IUT, MONSIEUR JEAN MARIE PEREZ

« Après des études en Sciences Economiques, Maîtrise et DEA, j'ai été Ingénieur Commercial chez Philips Data Systems de 1978 à 1982 puis créé une Société de Services en Informatique que j'ai gérée de 1982 à 2005, date à laquelle elle a été vendue à un groupe nationale.

Depuis 1987, je gère le Camping Taxo les Pins à Argeles sur mer, entreprise familiale créée en 1964.

J'ai des engagements patronaux, je suis membre du comité directeur de l'union Patronale et élu à la CCI où je préside la Commission de la Formation.

J'ai certainement une vocation contrariée d'enseignant qui m'a amené à enseigner à l'IUT de Perpignan tout d'abord comme chargé de TD en Economie de 1979 à 1982 en GEA, puis chargé de cours en Informatique de 1982 à 1990 toujours en GEA et enfin comme PAST en Informatique de 1991 à 1999 en GLT.

Depuis je représente l'Union Patronale des PO au Conseil d'administration de l'IUT où j'ai été élu Président en Juin 2012.

Ce conseil est composé d'une trentaine de personnes, enseignants, non enseignants (IATOS), étudiants et personnalités extérieures. Il se réunit plusieurs fois par an, en moyenne 4 à 5 fois.

Son rôle est entre autre :

- d'élire son président et son Directeur
- de donner un avis sur la nomination des Chefs de Département
- d'adopter le budget pour le présenter au CA de l'université et contrôler l'exécution
- de donner un avis sur les conventions passées par les départements
- d'approuver les compositions des jurys

Le Président de l'IUT est une personnalité extérieure, il est élu pour 3 ans, son mandat est renouvelable. Il a deux grandes missions :

- présider le conseil et veiller au bon déroulement de l'ordre du jour préparé en étroite collaboration avec le Directeur
- entretenir et développer des rapports privilégiés avec les instances locales et régionales. Il est l'ambassadeur de l'IUT au sein du monde économique et politique.

Il est fondamental pour le bon fonctionnement de l'IUT que le Président et Directeur travaillent ensemble dans un bon climat de confiance et de respect réciproque.

J'ai la chance d'entretenir d'excellentes relations avec le Directeur de l'IUT et j'espère que notre collaboration permettra à l'IUT de continuer à se développer dans de bonnes conditions. »

Mise à jour le 13 décembre 2018